



LA COURONNE DE MARIE

« Bienheureuse êtes-vous, qui avez cru ce qui vous a été dit
de la part du Seigneur : avec le Christ vous régnerez à jamais. »

Vêpres de la fête de Marie-Reine

Prieuré Marie-Reine

195 rue de Bâle
68100 MULHOUSE
☎ : 03 89 44 66 93
@ : 68p.mulhouse@fsspx.fr

Oratoire Saint-Joseph

22 rue Ampère
68000 COLMAR

Chapelle N.-D. de la Ste-Espérance

37 rue Pasteur
90300 CRAVANCHE

Abbé Anthony Romanens

☎ : 06 82 64 82 16
@ : a.romanens@fsspx.email

Abbé Louis-Marie Carlhian

☎ : 06 12 87 41 21

Mlle E. Ledermann (Librairie)

☎ : 06 88 25 04 46

Prions pour nos vocations sacerdotales et religieuses

M. l'abbé Anthony Romanens



A FIN d'août et le début de septembre annoncent pour beaucoup la rentrée scolaire. Mais c'est aussi, pour nous catholiques, la rentrée de certains jeunes gens et certaines jeunes filles dans nos séminaires ou maisons religieuses amies. Et puisque Dieu semble avoir accordé la grâce de la vocation à l'une de nos fidèles, nous devons en profiter pour amplifier notre fervor, ou la raviver si nécessaire, pour l'obtention et la persévérance des vocations sacerdotales et religieuses.

En effet, Mademoiselle Marie Schoepfer entrera chez les Dominicaines enseignantes du Saint Nom de Jésus et du Cœur Immaculée de Marie, à Saint-Pré (Brignoles), le dimanche 8 septembre prochain. Qu'un jeune homme ou une jeune fille trouve sa voie, dans la vie religieuse ou dans le mariage, doit nous remplir de joie et de reconnaissance envers notre Père du Ciel. L'un ou l'autre sait enfin à quelle mission se donner corps et âme pour la gloire de Dieu, le salut de son âme et la sanctification du prochain, pour rebâtir une civilisation chrétienne, pour témoigner de Jésus-Christ et de la Sainte Eglise catholique.

Dès lors que d'actions de grâces pour tous ceux qui ont répondu à l'appel de Dieu. Refaisons la liste des vocations sacerdotales et religieuses issues des chapelles de Mulhouse, Colmar et Belfort, et étant membres de la Fraternité Saint-Pie X ou de communautés amies :

- M. l'abbé Marc Gensbittel, FSSPX, ordonné le 29 juin 1988.
- M. l'abbé Pascal Lorber, FSSPX, ordonné le 29 juin 1988.
- M. l'abbé François Knittel, FSSPX, ordonné le 29 juin 1989.
- M. l'abbé Benoît Knittel, FSSPX, ordonné le 29 juin 1993.
- M. l'abbé Jean-Marc Ledermann, FSSPX, ordonné le 29 juin 2001.
- M. l'abbé Thimothée de Bonnafos, FSSPX, ordonné le 27 juin 2014.
- M. l'abbé François-Régis de Bonnafos, FSSPX, ordonné le 29 juin 2015.
- M. l'abbé Mathias Jehl, FSSPX, ordonné le 29 juin 2016.

SOMMAIRE

Prions pour nos vocations.....	1-2
Les Foyers Adorateurs.....	2-3
La prières des mères de familles de Lu	3
Calendrier	4-5
Les dominicaines enseignantes de Saint-Pré	6-7
Un gouvernement providentiel	7
Annonces.....	8

- Frère Nicolas (Ritzenthaler), FSSPX, Vœux perpétuels le 29 septembre 2009.
- Frère Benoît Joseph (Moutien), FSSPX, Vœux perpétuels le 29 septembre 2015.
- Frère Maximin-Marie (Jaegle), FSSPX, Vœux perpétuels le 16 septembre 2017.
- Sœur Marie-François (Lorber), Sœur de la Fraternité Saint-Pie X, Vœux perpétuels le 15 avril 2012.
- Sœur Marie Elisabeth (Schoepfer), Petite Sœur de Saint Jean-Baptiste, Vœux perpétuels le 2 février 2002.
- Mère Marie Agnès (Burg), Dominicaine de Brignoles, Vœux perpétuels le 3 septembre 1998.
- Mère Sainte-Marie (Jehl), Dominicaine de Brignoles, Vœux perpétuels le 22 août 2012.
- Sœur Marie Solange (Jehl), Sœur de la Fraternité Saint-Pie X, 1^{ers} vœux le 19 avril 2009.
- Sœur Marie Sophie (Jehl), Sœur de la Fraternité Saint-Pie X, 1^{ers} vœux le 12 avril 2015.

Ils ont tous une place dans nos prières, afin que la Sainte Vierge leur accordent toujours les grâces de persévérance et de fidélité.

Justement : que pouvons-nous faire pour les vocations ?

- Assister à la messe célébrée une fois par mois pour les vocations sacerdotales et religieuses à Mulhouse et à Colmar.
- Réciter une dizaine de son chapelet quotidien pour les vocations.
- S'inscrire aux Foyers adorateurs et accomplir ainsi une heure d'adoration chez soi une fois par mois pour les vocations. (Voir article ci-après).
- Suivre la pratique des mères de familles de Lu. (Voir article ci-après).

Nous pourrions penser aussi organiser un petit pèlerinage des pères de familles, vers un sanctuaire local, pour les vocations.

Rappelons que les nuits entières d'adoration devant le Saint-Sacrement qui se faisaient une fois par mois, en particulier à l'Oratoire Saint-Joseph de Colmar, sont certainement une explication des grâces de vocation obtenues. Si quelques heures d'adoration étaient réorganisées à l'intention des vocations, vous en profiteriez sans aucune hésitation.

Les parents, quant à eux, doivent avoir une sainte influence sur leurs enfants :

- Avoir un grand soin de les instruire sur la fécondité spirituelle autant que sur la fécondité naturelle.
- Attacher une grande importance à l'action de la grâce dans nos vies, ce qui se manifeste par l'estime et la réception régulière des sacrements, une confiance sans borne à la Très Sainte Vierge Marie et à la Providence, une vie en présence de Dieu. Ceci doit

entraîner le respect envers les ministres des sacrements, instruments de la grâce, représentant du Christ lui-même.

- Parler de l'importance du choix d'un état de vie, un acte de prudence de la plus haute importance, réponse à la volonté de Dieu, chemin de salut.

- Mettre les enfants en contact avec les vocations : en écoles et en camps d'été, lors des cérémonies d'ordinations, de prise d'habit ou de vœux.

- Vivre en famille le don de soi en toutes circonstances, appelant l'esprit de sacrifice, procurant la véritable joie chrétienne. « Il y a plus de joie à donner qu'à recevoir ».

- Etre tout simplement des parents qui vivent ensemble une profonde vie spirituelle, pleine d'humilité, d'esprit de foi, de charité, d'union à Dieu.

Avec de telles dispositions vous obtiendrez des vocations chez vos enfants et, à défaut, de saints mariages qui engendreront de saintes vocations ! ■

Les Foyers Adorateurs

Extrait d'un tract de présentation

L'ŒUVRE des Foyers Adorateurs a pour but principal la sanctification des prêtres ainsi que la prière pour les vocations et, dans la dépendance de cette première intention, la conversion des pécheurs.



L'œuvre des Foyers Adorateurs est ouverte aux familles catholiques, et à toute personne veuve ou célibataire vivant en sa propre demeure.

Le Foyer Adorateur s'engage à consacrer **une heure d'adoration au cours des premiers jeudis, vendredis ou samedis du mois**, pour former une chaîne de prière continue pendant ces trois jours.

Cette heure sainte se déroule au foyer, soit par la prière individuelle d'un seul membre du foyer, soit en commun au sein du couple, avec la participation possible des enfants, ne serait-ce que pour un moment.

L'heure de prière se fait si possible devant l'image du Sacré-Cœur que les Foyers Adorateurs auront à cœur d'introniser dans leur famille.

L'organisation reste libre : chapelet, chemin de croix, prières pour les prêtres, méditations, etc.

Un livret des « Statuts et âme de l'Œuvre » est en vente sur nos tables de presse.

Une feuille de liaison mensuelle vous rappellera votre engagement et vous donnera un sujet de méditation ainsi que des intentions de prières.

Si vous êtes intéressé, contactez votre correspondante pour la région Alsace :

Madame Marie-Christine MULLER
10 rue de Berne, 67380 Lingolsheim
Courriel : quenardelle@free.fr
Téléphone : 09 51 84 86 70

Nous essayons autant que possible, que la participation aux Foyers Adorateurs reste gratuite. La distribution des feuilles de liaison se fait en général dans nos centres de messes ou par adresse e-mail, et non par voie postale. Pour soutenir nos prières, des messes seront dites pendant ces trois jours dans la mesure du possible et selon la générosité de chacun, mais sans obligation. ■

La prière des mères de familles de Lu

Extrait du site de La Porte Latine

LN PETIT VILLAGE de haute Italie, dénommé Lu, comptait quatre mille âmes. Les familles y avaient en moyenne sept à dix enfants. De 1919 à 1929 le nombre des naissances dépassait de 304 celui des décès. En 1881 les mères de famille de Lu décidèrent d'offrir, chaque premier dimanche du mois, leur communion dans un but bien précis, parfaitement exprimé dans la prière qu'elles récitaient :

« Dieu, faites qu'un de mes fils devienne prêtre ! Je veux vivre en bonne chrétienne. Je veux élever mes enfants dans la piété et la vertu, pour obtenir la grâce de vous offrir un saint prêtre. »

Ainsi priaient les femmes de Lu. La formule était courte mais si efficace que les vocations sacerdotales étaient nombreuses dans la paroisse. En l'espace de cinquante années, cette petite localité fournit cinquante prêtres, religieux ou religieuses. Pendant cinquante ans il y eut chaque année à Lu, une floraison de premières messes alors que dans les villages voisins, il n'y en avait pas une seule. Heureuse paroisse vraiment comblée de bénédictions ! Telle est la puissance de la prière des mamans lorsqu'elles deman-

dent des prêtres. Dieu attend leurs prières pour faire fleurir les vocations comme les fleurs au mois de mai.

Parce que la crise dans l'Eglise est avant tout une crise du sacerdoce et que vous souhaitez le triomphe de la Sainte Eglise, il vous est proposé d'offrir votre communion du premier dimanche de chaque mois afin d'obtenir de saintes vocations sacerdotales et religieuses dans votre famille. Nous vous proposons plusieurs manières de concrétiser cette offrande :

- en récitant la prière des « femmes de Lu » ;
- en récitant la prière « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons » ;
- en faisant un acte d'offrande personnelle, pendant l'Offertoire ou après la messe, à votre place ou au pied de l'autel, selon les circonstances.

SEIGNEUR, SAUVEZ-NOUS, NOUS PÉRISSEONS !

Nous sommes plongés dans une tempête sans précédent qui ébranle l'Eglise de fond en comble. L'esprit du monde pénètre jusque dans nos familles et séduit nos enfants.

Plus que jamais, ô mon Divin Sauveur, nous avons besoin de nombreuses et saintes vocations religieuses et sacerdotales.

Par la grâce du baptême, ô mon Dieu, vous avez fait de chacun de mes enfants, votre enfant. C'est pourquoi j'ose Vous demander avec confiance de susciter parmi eux de bonnes et solides vocations religieuses et sacerdotales. Je Vous offre les fruits de cette messe et de cette communion à cette intention chère au Sacré-Cœur de Jésus.

Pour ma part je veux, avec l'aide de votre grâce, ô mon Dieu être un modèle de mère chrétienne. Je veillerai en particulier à former mes enfants dans la piété et la pureté de cœur, dans la docilité de l'esprit et la joie simple, dans l'effort persévérant et le zèle des âmes, dans l'éloignement de l'esprit du monde.

O Marie Médiatrice de toutes grâces, Mère de l'Eglise, intercédez pour moi auprès de votre Divin Fils.

Ainsi-soit-il.

RETRAITES SPIRITUELLES DE VOS PRÊTRES

M. l'abbé Carlhian fera sa retraite spirituelle annuelle du 26 au 31 août 2019 au Pointet.

M. l'abbé Romanens fera sa retraite spirituelle annuelle du 15 au 21 septembre 2019 à Ecône.

Ils se recommandent à vos charitables prières.

25 août - 30 septembre 2019

PRIEURE MARIE-REINE
195, rue de Bâle
F-68100 MULHOUSE
Tél : 03 89 44 66 93
Courriel : 68p.mulhouse@fsspx.fr

**CHAPELLE N-D DE LA
SAINTE-ESPERANCE**
37, Rue Pasteur
F-90300 CRAVANCHE

ORATOIRE SAINT-JOSEPH
22, rue Ampère
F-68000 COLMAR

M. l'abbé Anthony Romanens, 06 82 64 82 16

M. l'abbé Louis-Marie Carlhian, 06 12 87 41 21

Di 25	11 ^{ème} dimanche après la Pentecôte (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 18h00 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelle 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelle 10h00 Grand-Messe	M. l'abbé Romanens
Lu 26	Férie (IV ^e cl.) Mémoire de Saint Zéphyrin, Pape et Martyr	18h00 Chapelle 18h30 Messe lue			
Ma 27	Saint Joseph Calasanz, Confesseur (III ^e cl.)				
Me 28	Saint Augustin, Evêque et Docteur (III ^e cl.) Mémoire de Saint Hermès, Martyr		Pas de Messe	18h00 Chapelle 18h30 Messe lue	M. l'abbé Romanens
Je 29	Décollation de Saint Jean-Baptiste (III ^e cl.) Mémoire de Sainte Sabine, Martyre <i>Strasbourg : Dédicace de la Cathédrale (I^e cl.)</i>	18h00 Chapelle 18h30 Messe lue			
Ve 30	Sainte Rose de Lima, Vierge (III ^e cl.) Mémoire des Saints Félix et Adauctus, Martyrs	7h15 Messe lue			
Sa 31	Saint Raymond Nonnat, Confesseur (III ^e cl.)			18h00 Chapelle 18h30 Messe lue	M. l'abbé Romanens
Di 1^{er}	Solennité de Saint Pie X, Pape et confesseur (II ^e cl.) Mémoire du 12 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	10h45 Grand-Messe pour les vocations sacerdotales et religieuses puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelle 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelle 10h00 Grand-Messe	
Lu 2	Saint Etienne, Roi de Hongrie, Confesseur (III ^e cl.) <i>Strasbourg : Bienheureux François-Urbain Salin de Niart, Martyr (III^e cl.)</i>	18h00 Chapelle 18h30 Messe lue			
Ma 3	Saint Pie X, Pape et Confesseur, Patron de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (I ^e cl.)	18h00 Chapelle 18h30 Messe lue			
Me 4	Férie (IV ^e cl.)		18h00 Chapelle 18h30 Messe lue	16h30 Catéchisme des enfants 18h00 Chapelle 18h30 Messe lue	
Je 5	Saint Laurent Justinien, Evêque et Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapelle 18h30 Messe lue			
Ve 6	Férie (IV ^e cl.) 1^{er} vendredi du mois	18h00 Chapelle 18h30 Messe lue du Sacré-Cœur pour les défunts du Prieuré et acte de réparation au S.-C.		18h00 Chemin de Croix 18h30 Messe lue de la férie 19h15 Heure-Sainte avec chapelet, confessions	
Sa 7	De la Sainte Vierge au samedi (IV ^e cl.) 1^{er} samedi du mois		17h30 Confessions 17h30 Rosaire 18h30 Messe lue du CIM 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé et bénédiction	15h30-17h Croisade Eucharistique 17h30 Rosaire, confessions 18h30 Messe lue du Cœur Immaculé de Marie 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé et bénédiction	
Di 8	13 ^{ème} dimanche après la Pentecôte (II ^e cl.) Mémoire de la Nativité de la B. Vierge Marie	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelle 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelle 10h00 Grand-Messe	
Lu 9	Férie (IV ^e cl.) ; Mémoire de Saint Gorgon, Martyr	18h00 Chapelle 18h30 Messe lue	Vente de gâteaux pour les pèlerinages (+ apéritif à Colmar)		
Ma 10	Saint Nicolas de Tolentino, Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapelle 18h30 Messe lue			
Me 11	Férie (IV ^e cl.) Mémoire des Saints Prote et Hyacinthe, Martyrs	15h00 Catéchisme	17h00 Catéchisme 18h00 Chapelle 18h30 Messe lue	16h30 Catéchisme des enfants 18h00 Chapelle 18h30 Messe lue pour les défunts de l'Oratoire	

Je 12	Fête du Saint Nom de Marie (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h30 Messe lue	
Ve 13	Férie (IV ^e cl.) ; <i>Strasbourg</i> : <i>Saints Maternelle, Valère et Euchère, Evêques et Confesseurs (III^e cl.)</i>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Sa 14	Exaltation de la Sainte Croix (II ^e cl.)	7h15 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue M. l'abbé Köchli Réunion de la JTC : Messe, conférence, repas
Di 15	14 ^{ème} dimanche après la Pentecôte (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	M. l'abbé Carlhian	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe (Confession : Abbé Romanens)
Lu 16	S. Corneille, Pape et S. Cyprien, Ev., Mm. (III ^e cl.) Mém. des Saintes Euphémie, Lucie et Géminien, Mm.	7h15 Messe lue		
Ma 17	Férie (IV ^e cl.) Mém. de l'impression des stigmates de Saint François	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Me 18	Des Quatre-Temps (II ^e cl.) Mémoire de Saint Joseph de Cupertino, Confesseur <i>Strasbourg</i> : <i>Sainte Richarde, Vierge (III^e cl.)</i> Jeûne et abstinence recommandés	15h00 Catéchisme	17h00 Catéchisme Pas de Messe	16h30 Catéchisme des enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue pour les vocations sacerdotales et religieuses
Je 19	Saints Janvier Ev., et ses compagnons, Mm.	7h15 Messe lue		
Ve 20	Des Quatre-Temps (II ^e cl.) Mém. de Saint Eustache et ses Compagnons, Martyrs Abstinence ; jeûne recommandé	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Sa 21	Saint Mathieu, Apôtre et Evangéliste (II ^e cl.) Mémoire des Quatre-Temps Jeûne et abstinence recommandés			18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 22	15 ^{ème} dimanche après la Pentecôte (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement Quête pour le prieuré		9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe Quête pour le projet de façade
Lu 23	Saint Lin, Pape et Martyr (III ^e cl.) Mémoire de Sainte Thècle, Vierge et Martyr	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 24	Férie (IV ^e cl.) Mémoire de Notre-Dame de la Merci	10h30 Exposition du TSS Adoration perpétuelle 17h45 Chapelet et bénédiction du TSS 18h30 Messe lue		
Me 25	Férie (IV ^e cl.)	15h00 Catéchisme		16h30 Catéchisme des enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 26	Férie (IV ^e cl.) Mémoire des Saints Cyprien et Justine, Martyrs <i>Strasbourg</i> : <i>Mémoire de Sainte Eugénie, Vierge</i>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ve 27	Saint Côme et Saint Damien, Martyrs (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Sa 28	Saint Wenceslas, Duc de Bohême, Martyr (III ^e cl.)	7h15 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue (Confession : Abbé Romanens)
Di 29	Dédicace de Saint Michel Archange (I ^{er} cl.) Mémoire du 16 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	10h45 Grand-Messe, pas de confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement		9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Lu 30	Saint Jérôme, Confesseur et Docteur (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	Pèlerinage du doyenné à Domrémy (Départ 9h30 de la Basilique du Bois-Chenu)	

Les Dominicaines enseignantes de Saint-Pré

Extrait d'une feuille d'informations

LES DOMINICAINES ENSEIGNANTES DU SAINT NOM DE JÉSUS ET DU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE

Qui sommes-nous ?

Les Dominicaines de Saint-Pré sont un rameau d'une Congrégation Enseignante fondée à Toulouse, en 1800, par un prêtre, Monsieur Vincens, qui, au lendemain de la Révolution, avait vu l'urgence de reconstituer l'enseignement chrétien des filles. Cette Congrégation, bien enracinée dans la terre de l'Eglise, avait résisté aux ouragans venus du dehors : révolutions, sécularisation. Elle avait trouvé une vigueur nouvelle en se greffant, en 1886, sur l'Ordre des Frères Prêcheurs, comme Tiers-Ordre régulier dominicain.

Elle s'est renouvelée en suivant les directives du Pape Pie XII, par de nouvelles Constitutions écrites par le Père Calmel O.P. à la demande de la Supérieure Générale, Mère Hélène Jamet, et approuvées par Rome en 1953.

Comment sommes-nous venues à Saint-Pré ?

Après que la bourrasque de Vatican II eut soufflé sur l'Eglise, et alors que la mainmise de l'Etat sur l'enseignement s'avérait de plus en plus contraignante, les Sœurs qui voulaient coûte que coûte demeurer fidèles à la Messe et à la Liturgie traditionnelle, à l'état religieux dominicain et à la conception thomiste de l'école, se trouvèrent dans une situation intenable. Une séparation - combien douloureuse - devint inévitable.

C'est ainsi qu'en 1974 quelques Sœurs résolurent de se regrouper à Saint-Pré, près de Brignoles dans le Var ; et d'autres à Fanjeaux en 1975.

Trois ans plus tard, Saint-Pré commençait à essaimer :

1977, ouverture du Cours Saint-Dominique à Pouilly-en-Auxois en Bourgogne ;

1983, ouverture du Cours Notre-Dame des Victoires à Liévin dans le Nord (transféré ensuite à Le Hérie) ;

1987, ouverture du Cours Saint-Thomas d'Aquin au Mullerhof en Alsace ;

1996, ouverture du Cours Notre-Dame de France à

Broût-Vernet en Bourbonnais ;

2000, ouverture de la Escuela Corazon Inmaculado de Maria à Anisacate, en Argentine ;

2009 et après, reprise de l'Ecole Saint-Louis à Nantes puis fondation du Cours Saint Albert le Grand au Rafflay.

Ouverture de deux écoles primaires : Ecole Notre-Dame à Eleu dans le Pas-de-Calais et Ecole Saint Pierre à Saze dans le Gard.

Pour mieux nous connaître

Notre don total à Dieu comporte l'œuvre enseignante : celle-ci ne se juxtapose pas du dehors, elle est impliquée dans notre consécration elle-même. Nous sommes des religieuses toutes données à Jésus dans et pour la formation des enfants ; nous sommes des Sœurs enseignantes. Ce n'est pas la vie religieuse et, en plus, la classe et les études ; c'est la vie religieuse qui implique obligatoirement, non seulement les vœux, l'ascèse et la prière, mais bel et bien la classe et les études.

Nos Constitutions caractérisent assez bien cette unité de notre vie : « L'action - l'enseignement - pour être féconde auprès des jeunes filles, doit découler de la prière et de la contemplation ; en retour, elle doit être telle qu'elle dispose à mieux prier et contempler. L'action et la prière seront étroitement unies de sorte que le souci des âmes porte toujours plus les Sœurs à écouter Dieu et à parler à Dieu et que la conversation et le contact avec Dieu les poussent à s'immoler réellement dans leur tâche auprès des enfants ».

Eduquer des jeunes filles, c'est leur permettre d'orienter leur liberté de jeunes filles et de faire leur choix conformément à la Loi du Seigneur Dieu, telle qu'elle nous a été révélée par Jésus-Christ et qu'elle est gardée dans l'Eglise ; c'est donc les former à la prière, à la générosité, à la pureté, à l'esprit de pauvreté ; c'est les préparer à devenir des femmes fortes, des chrétiennes qui soient un ferment dans leur milieu. Cette éducation chrétienne est assurée par les Sœurs en union avec la famille qui en est la première responsable.

Dans nos écoles, l'éducation se fait en grande partie par l'enseignement lui-même. Certains chrétiens en France ne trouvent pas qu'il y ait pour l'éducation un inconvénient sérieux à ce que l'école ou le collège soient laïques du moment que l'on peut disposer de bons catéchistes ou de bons aumôniers. Or c'est là un point de vue erroné. L'Encyclique du Pape Pie XI sur l'éducation chrétienne - « Divini illius magistri » - est tout ce qu'il y a de plus formel sur cette question. Il ne suffit pas normalement pour former un baptisé de lui procurer « l'instruction religieuse » ; il ne suffit même pas de l'affermir et d'en faire un apôtre ; il faut

premièrement que l'enseignement qui lui est dispensé soit intégralement chrétien dans son esprit et ses programmes.

Nous sommes des filles de Saint Dominique. L'esprit de l'Ordre est celui de la Congrégation, c'est-à-dire « un amour des âmes tellement grand qu'il requiert une contemplation toujours grandissante et un sens aigu de l'importance et de l'intégrité de la doctrine, car il est urgent d'apporter aux âmes *la miséricorde de la Vérité* ».

En ouvrant leurs écoles, les quelques Sœurs du Tiers-Ordre de Saint Dominique qui restent inviolablement attachées aux traditions religieuses dominicaines, ont le sentiment très vif du peu qu'elles font et du peu qu'elles peuvent faire. Elles s'y emploient cependant de toutes leurs forces avec la grâce de Dieu, dans la certitude que la Vierge Immaculée remportera la victoire.

Saint Dominique, priez pour nous.

Cœur Immaculé de Marie, priez pour nous.

Un gouvernement providentiel

M. l'abbé Anthony Romanens

L ENTENDANT ces mots : « c'est providentiel ! », nous avons l'habitude d'interpréter en : « c'est une grâce, c'est une chance, c'est une joie ! » qui semble exclure toute ombre de tristesse. C'est naturel : lorsqu'un bienfait nous est fait, spontanément l'âme chrétienne est portée à reconnaître la Providence. Mais Celle-ci se trouve aussi dans les épreuves et dans les choix difficiles à faire. Si alors Elle ne nous apporte pas une joie, toutefois Elle nous montre qu'Elle est là, et cela nous aide à accepter et à offrir. Il faut aussi La reconnaître.

Alors que nous avons terminé la dernière année scolaire avec 16 élèves à l'école primaire du prieuré de Mulhouse, seulement 2 élèves ont été réinscrits pour cette rentrée 2019, par un concours de circonstances imprévisible. Après une réflexion approfondie, dont je vous épargne la litanie d'arguments ici, il a été décidé de ne pas dispenser de cours pour cette année.

Réactions en chaîne : Sœur Marie-Bernard quitte le prieuré de Mulhouse pour mettre ses compétences d'institutrice au service de l'Ecole l'Etoile du Matin à

Bitche. Sœur Marie-Monique, aussi oblate de la Fraternité Saint-Pie X, arrivera début octobre à Mulhouse pour la remplacer. Elle prendra en charge la cuisine, le ménage, les lessives et la couture au Prieuré.

Le projet de déménagement du prieuré de Mulhouse retourne à la case départ. La propriété convoitée dans le village de Reiningue à l'ouest de Mulhouse ne convient pas. Il n'y a aucune nouvelle piste à ce jour.

A Colmar, le permis de construire pour une nouvelle façade a été accordé par la mairie le 11 juillet dernier. Les deux mois d'affichage obligatoire du permis de construire ont débuté le 1^{er} août ; durant cette période n'importe qui a la possibilité de faire recours contre notre projet. Mais confions cela à saint Joseph ! Les bureaux d'études, quant à eux, interviendront ce prochain mois.

Ces événements vont modifier un peu l'organisation hebdomadaire de vos prêtres, n'étant plus liés par des obligations de présence à l'école. Nous comptons, ces prochaines mois, mettre l'accent sur les catéchismes paroissiaux, la liturgie, la visite systématique des malades, l'organisation des paroisses. Il sera sans doute envisagé que les trois chapelles du prieuré puissent profiter des conférences de M. l'abbé Carlhian. Pour ma part, la catéchisme pour adulte à Cravanche va reprendre. Je retrouve aussi du temps pour entamer certains sujets d'études qui feront certainement l'objet de conférences. Enfin, l'esprit plus libre, nous pourrions soigner le choix et la qualité des articles de ce bulletin paroissial.

Intituler cet article « Un gouvernement providentiel » ne veut pas dire que toutes ces nouvelles sont réjouissantes, mais que Dieu est avec nous. Vu la façon avec laquelle elles sont arrivées, je le pense vraiment. Certes notre apostolat se voit désarmé d'une école malgré nous. Il sera difficile de compenser totalement le bien que faisait l'école. Mais nous continuerons fidèlement les œuvres paroissiales, avec l'appui des supérieurs et de tous les moyens spirituels et matériels que nous pouvons encore largement exploiter pour le salut de vos âmes ! ■

JUBILÉ À FRIBOURG (SUISSE)

Samedi 5 octobre 2019

Monseigneur Lefebvre réunissait ses premiers séminaristes il y a 50 ans.

9h30 : procession depuis N.-D. de Bourguillon jusqu'à Fribourg

10h30 : Messe pontificale par S. E. Mgr Tissier de Mallerai en l'église Saint Maurice (basse-ville)

Affiche et tracts sur nos tables de presse.

ACTIVITÉS A PRÉVOIR*(mises à jour : en italique)***Catéchisme des enfants****> Mulhouse**

Septembre : 11, 18 et 25

Octobre : 2, 9 et 16

Novembre : 6, 13, 20 et 27

> Colmar

Septembre : 4, 11, 18 et 25

Octobre : 2, 9 et 16

Novembre : 6, 13, 20 et 27

> Cravanche

Septembre : 11, 18 et 25

Croisade Eucharistique**> Colmar**

Samedi 7 septembre à 15h30

Samedi 12 octobre à 15h30

Samedi 9 novembre à 15h30

Cercle Saint-Pie X**> Colmar**

Samedi 19 octobre à 19h30

Samedi 23 novembre à 19h30

JTC à Colmar**> Samedi 14 septembre : réunion****> Dimanche 29 septembre : pèlerinage à Domrémy****> Samedi 12 octobre : réunion****> Samedi 16 novembre : réunion****> Samedi 30 novembre : récollection de l'Avent****Ventes de gâteaux pour les pèlerinages****> Dimanche 8 septembre****> Dimanche 13 octobre****> Dimanche 10 novembre****Quêtes spéciales****> Mulhouse**

22 septembre : Prieuré

20 octobre : Missions

17 novembre : Prieuré

> Colmar

22 septembre : Projet façade

20 octobre : Missions

17 novembre : Projet façade

> Cravanche

22 septembre : Fleurissement

20 octobre : Missions

17 novembre : Fleurissement

Tiers-Ordre de Saint-Pie X**> Récollection à l'Etoile du Matin**

Samedi 14 décembre 2019

Mardi 24 septembre**> Mulhouse : Adoration perpétuelle****Dimanche 29 septembre****> Pèlerinage du doyenné de Strasbourg à Domrémy****Samedi 5 octobre****> Promenade familiale****Samedi 26 au lundi 28 octobre****> Pèlerinage national de la FSSPX à Lourdes****Lundi 4 novembre****> Colmar : Adoration perpétuelle****Samedi 30 novembre****> Colmar : récollection de l'Avent pour tous les fidèles****Dimanche 1^{er} décembre****> Mulhouse : récollection de l'Avent pour tous les fidèles****RETRAITES SPIRITUELLES****> 26-31 août : Retraite Jésus notre modèle, Le Moulin du Pin.****> 2-7 septembre : St-Ignace Messieurs, Bitche.****> 9-14 septembre : St-Ignace Dames, Pointet.****> 23-28 septembre : St-Ignace Messieurs, Pointet.****> 23-28 septembre : St-Ignace Dames, Gastines.****> 7-12 octobre : St-Ignace Messieurs, Gastines.****> 7-12 octobre : St-Ignace Dames, Bitche.****> 7-12 octobre : Retraite du Rosaire, Le Moulin du Pin.****> 21-26 octobre : St-Ignace Messieurs, Pointet.****> 21-26 octobre : St-Ignace Dames, Gastines.****> 4-9 novembre : St-Ignace Messieurs, Gastines.****> 4-9 novembre : St-Ignace Dames, Enney.****> 4-9 novembre : St-Ignace Dames, Pointet.****> 18-23 novembre : St-Ignace Dames, Gastines.****> 18-23 novembre : Retraite Mgr Lefebvre, Le Moulin du Pin.****> 24-30 novembre : St-Ignace Messieurs, Pointet.****> 2-5 décembre : Retraite foyer, Enney.****> 2-7 décembre : Retraite mariale montfortaine, Le moulin du Pin.****> 9-14 décembre : St-Ignace Dames, Pointet.****> 9-14 décembre : St-Ignace Messieurs, Gastines.****> 26-31 décembre : St-Ignace Messieurs, Pointet.****> 26-31 décembre : St-Ignace Messieurs, Enney.****CARNET PAROISSIAL***Ont été honorés**de la sépulture ecclésiastique***> M. Michel Lemaréchal** le 30 juillet 2019, décédé le 27 juillet 2019, à l'âge de 78 ans.**> Mme Lillian Wingler** le 6 août 2019, décédée le 31 juillet 2019, à l'âge de 91 ans.*Nous prions pour nos défunts du mois d'août***À Mulhouse**M. Guy Jean Fehlmann,
† 2011 à 63 ans**À Colmar**Mlle Marie Wisson, † 1990 à 85 ans
M. Jean-Luc Knittel, † 1995 à 25 ans
M. Raymond Lerdung,
† 2006 à 62 ans
Mme Marie-Nicole Edel,
† 2007 à 75 ans*Nous prions pour nos défunts du mois de septembre***À Mulhouse**Mlle Marguerite-Marie Horn,
† 2005 à 92 ans
M. Christian Simpatico,
† 2012 à 69 ans
M. Alphonse Lettelier,
† 2013 à 94 ans
M. Jean Drohmann, † 2013 à 86 ans**À Colmar**M. Gabriel Weibel, † 1988
M. Auguste Boehm, † 1993 à 83 ans
M. Albert Zurlinden,
† 2001 à 77 ans**À Cravanche**M. Francis Debono, † 2002 à 82 ans
M. Edouard Tripana,
† 2017 à 81 ans**INTENTIONS DU MOIS****Croisade Eucharistique :****> Le triomphe de la Sainte Eglise****Rosaire Vivant :****> Pour les enfants et les jeunes****CONFESSIONS****À Mulhouse****> Le dimanche : voir calendrier**
> En semaine : pendant le chapelet de 18h ; sur demande après les Messes ou sur rendez-vous**À Colmar****> Le dimanche : une heure avant la Grand-Messe**
> En semaine : 3/4 d'heure avant la Messe et sur demande après**À Cravanche****> 1/2 heure avant toutes les Messes****HONORAIRES****Messe :** 17 €
Neuvaine : 170 €
Trentain : 680 €**VOTRE AIDE... MERCI !****Quête mensuelle (Juin)**Mulhouse : **551 €** (Prieuré)Cravanche : **123 €** (fleurs)Colmar : **755 €** (Façade)**Quête mensuelle (Juillet)**Mulhouse : **242 €** (Meuble MI)Cravanche : **147 €** (Meuble MI)Colmar : **764 €** (Façade)**Aumônes de Carême 2019****> Mulhouse :**

Prieuré : 5755 €

Ecole : 935 €

Total : 6690 €**> Colmar :**

Prieuré : 2500 €

Ecole : 3305 €

Oratoire : 11445 €

Total : 17250 €**> Cravanche :**

Prieuré : 0 €

Ecole : 1550 €

Chapelle : 6675 €

Total : 8225 €**Total général 2019 : 32165 €****> L'école du prieuré a bénéficié ainsi d'une aide de 5790 €**